

## Cercle de Voile de Moisson-Lavacourt

### AVIS DE COURSE TYPE 2009-2012

*Régate de Ligue 505, D5, Fireball Grade 5A  
10 octobre 2010  
Plan d'eau de Moisson Lavacourt  
Locaux du Cercle de Voile de Moisson-Lavacourt*

#### 1 REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1. les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile 2009-2012*
- 1.2. les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers sont précisées en annexe,
- 1.3. les règlements des Championnats Fédéraux et des classements nationaux concernés lorsqu'ils sont applicables,
- 1.4. En cas de conflit dans la traduction, le texte français prévaudra.

#### 2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la F.F.Voile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

#### 3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1. La régata est ouverte à tous les bateaux des classes 505, D5, Fireball...
- 3.2. Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :
  - leur licence FFVoile valide portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs
  - si nécessaire, la fiche de surclassement dûment complétée
  - l'autorisation de port de publicité
  - le certificat de jauge ou de conformitéLes concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF.

#### **4. DROITS A PAYER**

Aucun droit d'inscription n'est requis.

#### **5. PROGRAMME**

- 5.1.** Confirmation d'inscription :  
Dimanche 10 octobre de 9 h à 10 h 30
- 5.2.** Jauge et contrôle :  
Sans objet
- 5.3.** L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course est dimanche 10 octobre à 10 h 30. Aucun signal d'avertissement ne sera donné après 16 heures 30.

#### **6. INSTRUCTIONS DE COURSE**

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles à la confirmation des inscriptions le dimanche 10 octobre de 9 h à 10 h 30 ou seront affichées selon la prescription fédérale.

#### **7. LES PARCOURS**

Les parcours à effectuer sont de type triangle olympique.

#### **8. SYSTEME DE PENALITE**

Suivant la règle 44.1.

#### **9. CLASSEMENT**

- 9.1.** Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de 2.
- 9.2.** (a) Le nombre de courses devant être validées, pour que le score d'un bateau dans la série soit le total de ses scores dans toutes les courses, est de 2.  
  
(b) Le nombre de courses devant être validées, pour que le score d'un bateau dans la série soit le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score est de 3.  
  
(c) Le nombre de courses devant être validées, pour que le score d'un bateau dans la série soit le total de ses scores dans toutes les courses en retirant ses deux plus mauvais scores est de 5.

#### **10. COMMUNICATION RADIO**

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

## **11. RESPONSABILITE**

Les concurrents participent à la régates entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régates, aussi bien avant, pendant, qu'après la régates.

## **12. ASSURANCE**

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'euros.

*Président du Comité de Course : Gérard Gresser*

## **13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter Kim Goutenègre,  
01 43 46 12 40, [cvml.voile@orange.fr](mailto:cvml.voile@orange.fr)

Toutes informations utiles sur le site du CVML : [cvml.net](http://cvml.net)

*Possibilité d'hébergement à la Base de Loisirs des Boucles de Seine  
Réservation indispensable au 01 34 79 33 34 – [accueil@base-bouclesdeseine.com](mailto:accueil@base-bouclesdeseine.com)*